

Finances

REF : DAF2013014

Signataire : HD

Séance du Conseil Municipal du 27/06/2013

RAPPORTEUR : Jacques SALVATOR

OBJET : Versement d'une subvention d'équipement à la Caisse des écoles d'Aubervilliers

EXPOSE :

Le budget primitif 2013, adopté par le Conseil municipal en sa séance du 11 avril 2013, prévoit l'attribution d'une subvention d'équipement à la Caisse des écoles d'Aubervilliers d'un montant de 113 157 €.

Cette subvention a pour objet de financer le programme d'investissement et le remboursement du capital de la dette de la Caisse des écoles, notamment au titre des emprunts souscrits pour la réhabilitation du centre de loisirs d'Asnières-sur-Oise pour un montant total de 2 450 000 €.

Il est proposé au conseil municipal d'approuver l'attribution de cette subvention.

Direction Générale des Ressources / Direction des Finances

Finances

REF : DAF2013014

Signataire : HD

OBJET : Versement d'une subvention d'équipement à la Caisse des écoles d'Aubervilliers

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu l'article L.2311-1 du Code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,

Vu le budget primitif 2013 de la commune,

A l'unanimité.

DELIBERE :

DECIDE de verser à la Caisse des écoles d'Aubervilliers une subvention d'équipement de cent treize mille cent cinquante sept euros (113 157 €) pour le financement de son programme d'investissement.

Cette subvention est inscrite au budget communal sur l'imputation suivante :

service	chapitre/opération	article	fonction	code action
400	093	2041612	423	CAISECOL

Pour le Maire

L'adjoint délégué

Reçu en Préfecture le : 05/07/2013

Publié le 03/07/2013

Certifié exécutoire le : 05/07/2013

Pour le Maire

L'Adjoint délégué